



Loi Travail pourquoi trois journées de mobilisation sont-elles prévues en mars

Claire Gaveau, RTL, le 07.03.2016

ÉCLAIRAGE - Si la mobilisation syndicale contre le projet de loi Travail se fera en ordre dispersé, le gouvernement devrait vivre un mois de mars compliqué avec au moins trois jours de manifestations.

L'exécutif pourrait bien connaître un mois de mars cauchemardesque. Si les syndicats n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur une journée de mobilisation commune, c'est en ordre dispersé qu'ils vont se faire entendre pour dénoncer le projet de loi Travail, dit "loi El Khomri".

La fragile union syndicale s'est fissurée jeudi 3 mars. Neuf syndicats avaient pourtant affiché leur unité la semaine dernière avant de se diviser à propos des revendications. **Certains réclament la modification de cette loi Travail alors que d'autres veulent tout simplement sa suppression.**

Des manifestations et grèves sont donc à prévoir les 9, 12 et 31 mars. La pression devrait s'intensifier à l'encontre de la ministre du Travail et de l'ensemble du gouvernement.

Les syndicats refusent d'évoquer une "rupture". "Nous menons une action graduée", explique Florence Dodin, de l'Unsa, alors que l'ensemble des organisations syndicales doivent se retrouver le 18 mars.

9 mars : un "apéro" avant les autres manifestations

Elle devait au départ être la manifestation principale mais elle offrira finalement un premier aperçu avant la grande mobilisation attendue le 31 mars. Des organisations de jeunesse et des syndicats de salariés demandant le retrait du projet de loi ont appelé à se mobiliser mercredi 9 mars, date à laquelle le projet de loi devait initialement être présenté par Myriam El Khomri en Conseil des ministres.

Malgré le report de la présentation du projet de loi au 24 mars, la grève a été maintenue. Au total, **sept syndicats** (CGT, FO, FSU, Solidaires, l'Unef et côté lycéens l'UNL et la FIDL) encouragent leurs militants à participer aux différentes initiatives organisées mercredi prochain. Les mêmes appellent également à manifester et faire grève le 31 mars, **une journée qui sera un "plat de consistance" après "l'apéro" du 9**, selon le patron de Force ouvrière, Jean-Claude Mailly.

Au total, **une centaine de rassemblements devraient être organisés partout en France.** Si les cheminots avaient déjà prévu de faire grève ce jour-là, ils seront rejoints par de nombreux salariés. La RATP a déposé un préavis de grève et de nombreuses entreprises et secteurs ont appelés les salariés à "participer massivement aux différentes manifestations", comme la CGT-Air France, la fédération des services publics ou la CGT-Commerce.

Le monde de l'entreprise devrait être rejoint par la jeunesse mais aussi par certains enseignants, qui dénoncent également cette loi Travail.

12 mars : garder la "pression sur le gouvernement"

Si la journée du 9 mars est attendue depuis longtemps, celle du 12 mars s'est ajoutée au dernier moment à ce mois de contestation. Cette date a notamment été choisie pour **"faire pression sur le gouvernement** entre les concertations bilatérales du 7 au 9 mars et la réunion des partenaires sociaux programmée le lundi 14 mars" et, ce, avant l'intersyndicale le 18 mars et la présentation du texte par Myriam El Khomri, le 21 mars.

Pour cela, quatre syndicats, ainsi que la Fédération des associations générales étudiantes, appellent à des rassemblements dans toute la France pour réclamer **une modification "en profondeur" de la loi Travail**. En première ligne des contestations sur ce projet de loi ? La question des licenciements économiques ou encore celle sur le forfait-jour.

31 mars : une manifestation grandeur nature

Les sept syndicats qui se sont entendus pour la manifestation du 9 mars seront de nouveau dans la rue pour réclamer **le retrait pur et simple du texte**. Cette grande contestation du 31 mars devrait se dévoiler davantage courant mars après la réunion intersyndicale prévue le 17 mars.

"Les organisations réformistes CFDT, CFE-CGC, CFTC, Unsa et la Fage considèrent qu'il y a 3 ou 4 problèmes uniquement dans le texte, ça veut dire qu'elles acceptent le reste du texte, notamment de transformer le mode de négociation dans notre pays, nous ne l'acceptons pas. Il faut tout rediscuter", a déclaré Jean-Claude Mailly, numéro un de Force ouvrière.

Parmi les réformistes, seule **la CFE-CGC ne ferme pas la porte à une nouvelle manifestation**. La centrale des cadres, qui n'a pas battu le pavé depuis 2010, pourrait rejoindre le mouvement des contestataires. "Si le texte ne bouge pas, nous appellerons à des manifestations le 31 mars", a prévenu Carole Couvert, présidente de la centrale. □
